

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du 27 avril 2026

portant nomination du chef du département des arts de Byzance et des chrétientés en Orient de l'Établissement public du musée du Louvre

La ministre de la culture,

Vu le code du patrimoine, notamment son article R.421-2 ;

Vu le décret n° 86-1370 du 30 décembre 1986 modifié fixant les dispositions statutaires applicables à certains emplois de la direction générale des patrimoines, notamment son article 2 ;

Vu le décret n° 92-1338 du 22 décembre 1992 modifié portant création de l'Établissement public du musée du Louvre, notamment son article 4 ;

Sur proposition du président de l'Établissement public du musée du Louvre,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Maximilien DURAND est renouvelé dans les fonctions de chef du département des arts de Byzance et des chrétientés en Orient de l'Établissement public du musée du Louvre.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la culture.

Fait le 27 avril 2026.

Catherine PÉGARD